## Fiche d'inscription pour le service de broyage de <u>branches</u> issues des coupes de haies et d'arbres des 12 et 13 novembre 2024

## A transmettre à la Mairie avant le 06 novembre dernier délai

Identité :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		
Type de branches :		
Récupération broyat :	OUL / NON	

## Attention!

Broyage de branches de feuillus UNIQUEMENT.

Les branches de résineux (par ex. : Thuya...) ne seront ni broyées ni récupérées

Les branches de persistants « type laurier » pourront être broyées mais les copeaux ne seront

pas récupérés par la commune.

Merci de laisser les branches accessibles et devant votre propriété.

